

Les règles de La Haye (1924), les règles de La Haye-Visby et la Convention de Hambourg (1992) régissent le transport maritime international.

Le transport par mer s'organise, soit en conventionnel, soit en conteneur complet ou de groupage. Le groupage permet de rassembler les petites expéditions et de les placer en conteneur : le LCL (*Less than a Container Load*) s'oppose au FCL (*Full Container Load*) ou conteneur complet.

Le prix du fret maritime comprend un certain nombre de frais portuaires au départ et à l'arrivée repris par les *liner terms* ou conditions de ligne.

TAXATION DU FRET

Modes d'expédition	Détail des frais de transport
Fret conventionnel	<p>Fret de base à l'unité payante (tonne ou m³) à l'avantage du navire, surcharge combustible (BAF) et surcharge monétaire (CAF), frais de sécurisation du fret, frais particuliers dus à l'encombrement ou aux spécificités de la marchandise</p> <p><i>Exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Si une marchandise pèse 3 t et représente 4 m³, on retiendra l'UP de 4 m³, soit l'unité la plus élevée – Calcul du fret : Fret de base : 50 USD et 4 UP : 200 USD BAF : + 10%, soit 20 USD CAF : + 15 %, soit 30 USD Fret net : 250 USD
Fret par conteneur complet (FCL/FCL)	<ul style="list-style-type: none"> • Tarification forfaitaire par conteneur incluant les frais d'empotage, de dépotage, les frais de mise à disposition. • Frais d'embarquement CSC (<i>Container Service Charges</i>) et frais de débarquement (<i>Terminal Handling Charge</i>)
Fret par conteneur de groupage (LCL/LCL)	<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'empotage par le transitaire au départ et de dépotage à l'arrivée • Tarification identique au conventionnel

LINER TERMS OU CONDITIONS DE LIGNE

Les conditions de ligne fixent en fonction des usages des ports notamment les conditions précises du fret maritime et précisent utilement les frais inclus ou non inclus dans le prix du transport maritime.

Ces *liner terms* sont spécifiquement liés au contrat de transport et ne doivent pas être confondus avec les incoterms, liés au contrat de vente.

RÉPARTITION DES FRAIS ENTRE NAVIRE ET MARCHANDISE (ÉTAPES JUSQU'À LA CHARGE DE LA MARCHANDISE)

Catégories de frais	Liner terms ou conditions de ligne			
	Bord	Sous-palan	Long du bord	Quai
Rapprochement depuis le quai ou le magasin				
Mise à l'aplomb des palans				
Prise en charge sous palan, élingage, accrochage				
Hissage, Virage aménage				
Arrimage dans le bateau				
CALE				
Désarrimage, Elingage, accrochage				
Hissage, virage, descente à l'aplomb sur le quai				
Mise à quai, décrochage, désélingage, livraison le long du bord du navire				
Évacuation vers le quai ou le magasin				
Allotissement, stockage, gardiennage				

Sens de lecture
↓

Le connaissement maritime : *Bill of lading*

Le *Bill of Lading* (B/L) apporte la preuve du contrat de transport. C'est un document qui permet en plus de transmettre la propriété de la marchandise par le mécanisme de l'endossement, il est dit « négociable ». La forme du B/L la plus utilisée est par conséquent la forme « à ordre ». Ce document est fondamental dans les transactions sous crédit documentaire. Généralement, le B/L est à l'ordre de la banque émettrice.

Type de connaissement	Descriptif
Connaissement FIATA (FBL) <i>Fiata Bill of Lading</i>	Il est émis pour l'ensemble du transport par un transitaire
Connaissement de transport combiné (CTBL) <i>Combined Transport Bill of Lading</i>	Il est émis pour l'ensemble du transport par un transporteur responsable de toutes les opérations
Connaissement direct (TBL) <i>Through Bill of Lading</i>	Il constitue un contrat unique qui couvre la totalité des transports mais chaque intervenant est responsable de la partie logistique, qu'il prend en charge

FORMALITÉS EN CAS DE RETARD OU D'AVARIES

Il est nécessaire de porter des réserves sur le document de transport pour les dommages apparents et de formuler des réserves écrites dans les trois jours suivant la livraison par LRAR⁽¹⁾. La perte totale ne requiert aucune formalité spécifique.

(1) LRAR : Lettre recommandée avec accusé de réception.